

CHRONIQUE POLITIQUE

L'année 1967 n'a pas vu se dessiner le moindre progrès vers l'unité politique du Maghreb. Par contre de nouvelles mesures ont été prises dans le sens de la coordination des économies, comme cela avait déjà été le cas en 1964 (1). Les ministres de l'Economie des quatre pays maghrébins se sont réunis à Tunis les 22 et 23 novembre et ont décidé de conclure « un accord intergouvernemental » pour cinq ans dont les modalités devront être définies avant novembre 1968 par le Comité consultatif permanent du Maghreb dont les statuts définitifs devront être établis pour le 31 janvier 1968. Les grandes lignes du projet ainsi lancé ont trait à la franchise et à la protection des produits d'un certain nombre d'industries à l'intérieur du Maghreb, à la libéralisation des échanges pour stimuler le commerce intermaghrébin, à l'harmonisation des protections à l'égard des pays tiers, à une action en vue de l'accroissement des échanges de produits agricoles, à la création d'une banque maghrébine d'intégration et à l'établissement d'un mécanisme multilatéral des paiements. Un nouveau pas est ainsi fait dans le domaine économique pour que le Maghreb constitue un bloc de plus en plus cohérent.

Comme l'année précédente, les étudiants ont donné des soucis à tous les gouvernements maghrébins et il convient de réunir tous les renseignements recueillis à ce sujet.

C'est au début de l'année que les étudiants libyens firent parler d'eux. L'origine de l'affaire est, semble-t-il, à chercher en dehors de la Libye même. En effet des manifestations violentes avaient eu lieu à Benghazi en 1964 en faveur de l'Egypte et de la Ligue arabe et les étudiants en avaient gardé le souvenir. Fut-ce d'eux-mêmes ou, comme il est probable, à l'instigation de leurs professeurs égyptiens et même, dit-on, de l'ambassadeur de la République Arabe Unie à Tripoli qu'ils agirent ? Toujours est-il que ceux de Benghazi se mirent en grève le 29 janvier pour obtenir l'autorisation de fonder une Union Générale des Etudiants Libyens (U.G.E.L.) qui étendrait son action à tous les étudiants libyens à l'étranger, notamment en Egypte. Le lendemain, ils acceptèrent de revenir aux cours pendant une semaine pour laisser aux autorités le loisir d'examiner leur demande. Mais leurs camarades de Tripoli prirent le relai à partir du 2 février, entraînant une grève totale des élèves de l'enseignement secondaire. A la suite de quoi la grève reprit à Benghazi le 4, tandis que l'U.G.E.L. était créée par les étudiants du Caire et qu'un comité de notables de Benghazi se formait pour soutenir les étudiants.

(1) Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1964, p. 141, 150 et 151.

A partir du 5 février, l'affrontement entre les étudiants et les autorités prit toute son ampleur; il devait durer jusqu'au 27 février, émaillé par de nombreuses arrestations et une grève totale à partir du 12 février. Des sanctions furent prises contre les meneurs : sept d'entre eux furent condamnés à diverses peines de prison pour atteinte à la sûreté de l'Etat. L'action des étudiants eut ses prolongements à l'étranger, notamment à Londres, Bruxelles et Bonn où les étudiants libyens occupèrent leur ambassade. Il en avait été aussi question à Paris, mais le petit nombre des étudiants rendit impossible cette action. Le gouvernement libyen menaça d'ailleurs de supprimer les bourses des agitateurs. Enfin l'ambassadeur de la R.A.U. à Tripoli fut rapidement remplacé et une vingtaine de professeurs égyptiens furent avertis que leur contrat ne serait pas renouvelé à la fin de l'année scolaire.

Il s'agit donc d'une agitation un peu particulière puisqu'elle est due en parti à des influences extérieures. Toutefois, si ces influences ont abouti à un pareil résultat, c'est de toute évidence parce que les étudiants libyens étaient prêts à y obéir. La proximité de la R.A.U. et la part qu'elle prend à la formation de l'élite libyenne constituent un aspect de la situation; mais il faut tenir compte aussi de la politique conservatrice du gouvernement libyen et du malaise mondial qui règne parmi les étudiants de pays aussi nombreux que divers.

En Tunisie, il importait d'apaiser le sérieux malaise qui s'était manifesté dans la seconde quinzaine de décembre 1966 et avait abouti à des incidents violents (2). C'est à cela que tendit l'action gouvernementale au début de l'année 1967. Dès le 10 janvier, la commission des études sociales du P.S.D. examina le problème de l'Université de Tunis, puis M. Ahmed Ben Salah se rendit à Strasbourg où il prit contact avec les étudiants tunisiens et les rassura sur les intentions du gouvernement. Bien plus, les étudiants des sections de lettres arabes et de psychologie de l'Université de Tunis organisèrent une tribune libre à laquelle participa M. Mohammed Sayah, directeur du Parti et où les étudiants exprimèrent très librement des idées qui n'étaient pas toujours conformes à la doctrine destourienne. Bref les autorités tinrent bien à montrer que les condamnés de décembre n'avaient pas été l'objet d'un procès d'intention.

Si l'on excepte la participation de quelques étudiants aux violentes manifestations du 5 juin à l'occasion de la guerre de Palestine, le calme régna jusqu'au Congrès de U.G.E.T. (Union générale des étudiants tunisiens) qui se tint à Gabès du 10 au 18 août. Là les étudiants non-destouriens, une trentaine sur cent-dix délégués, menacèrent de s'en aller, prétendant que le Congrès était « préfabriqué ». Aussi le discours d'ouverture de M. Ahmed Ben Salah fut-il sévère : il avertissait les « trublions » que le gouvernement ne craindrait pas de prendre contre eux « les mesures les plus rigoureuses si cela devenait nécessaire ». L'atmosphère fut néanmoins assez houleuse, mais le rapport moral fut adopté malgré la trentaine d'opposants qui s'étaient déjà manifestés. Il reste que les résolutions et motions du Congrès n'ont pas été publiées dans leur teneur intégrale; on croit savoir que les résolutions

(2) Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1966, p. 238-240.

relatives à la politique étrangère étaient dirigées contre l'impérialisme et que le souhait était exprimé de voir renaître les activités de la conférence des Etats du Maghreb. Tout n'était cependant pas parfait aux yeux du gouvernement, puisque M. Bourguiba reçut assez fraîchement le nouveau bureau de l'U.G.E.T. venu lui rendre visite au Kef le 23 août sous la conduite de son secrétaire général, M. Slim Aloulou. M. Bourguiba reprocha aux étudiants de trop s'occuper de la politique extérieure du pays et leur donna une leçon de politique étrangère à propos des affaires palestinienne et vietnamienne.

En octobre et en novembre, il y eut encore quelques remous légers; toutefois la journée des étudiants pour manifester leur solidarité avec le peuple vietnamien, le 17 novembre, se déroula dans le calme, peut-être à cause des mesures de précautions prises par le gouvernement. En novembre et décembre, le renouvellement du bureau des cellules destouriennes estudiantines eut lieu au milieu d'une certaine indifférence et il arriva que les élus fussent en réalité étrangers au Parti.

Enfin le 17 décembre, M. Bourguiba prononça un discours devant le comité d'organisation des étudiants destouriens, mais destiné à tous les étudiants; il y critiquait l'esprit de coterie qui animait certains, dénonçait la minorité dont le comportement n'était pas conforme à l'esprit national et laissait entendre qu'une coalition s'ébauchait entre éléments étudiants et éléments ouvriers et qu'il en concevait un certain agacement.

Rien donc de très grave en tout cela, mais une certaine tension latente et un refus plus ou moins déguisé des étudiants de s'aligner inconditionnellement sur la politique destourienne, particulièrement sur les questions de politique étrangère.

En Algérie, les étudiants de l'Université se mirent en grève le 8 février pour protester contre la dégradation de l'enseignement supérieur, mais aussi contre des mesures d'intimidation policières à l'encontre des étudiants et surtout contre une convocation du comité des étudiants du F.L.N. invitant tous les étudiants à élire un nouveau comité de section des étudiants d'Alger. Un meeting fut tenu en faveur de l'autonomie syndicale et la réunion électorale prévue pour le 13 février ne put avoir lieu. Une nouvelle réunion tenue au Club des Pins, c'est-à-dire loin de l'agitation d'Alger, huit jours plus tard, fut houleuse et n'aboutit à aucun résultat. Par contre, le 15 avril, les étudiants d'Alger se réunirent en nombre et choisirent un Comité de onze membres pour la section d'Alger, afin de remplacer « la direction parachutée par le F.L.N. ». Ils y ajoutèrent une motion-programme assez largement diffusée et une protestation contre la détention de certains militants révolutionnaires. Plusieurs membres du nouveau comité furent arrêtés le 29 avril.

Aussi vit-on brusquement, dans le cortège du 1^{er} mai apparaître au milieu d'un groupe d'étudiants une banderole réclamant « la libération des militants socialistes ». La police intervint brutalement et procéda à l'arrestation de plusieurs jeunes gens, dont trois Français. Quelques jours après, le 5, les étudiants en lettres se mirent en grève pour protester contre les arrestations du 1^{er} Mai. Trois semaines après, ce fut le tour de la section

de Paris de l'U.N.E.A. (Union nationale des étudiants algériens) de proposer contre les mesures prises dans plusieurs villes d'Algérie contre les organisations de jeunesse à la suite de l'incident du 1^{er} mai.

L'été fut marqué par une mesure consécutive à la guerre de Palestine, mais qui n'était probablement pas sans rapport avec le malaise des étudiants. Un décret fut publié le 8 juillet, portant mobilisation générale dans le pays et préparation militaire obligatoire pour les étudiants pendant six semaines à partir du 15 juillet. Pour marquer l'importance de ce stage, le président Boumedienne prit la parole le 1^{er} août devant les étudiants mobilisés. Les 5 000 étudiants qui avaient été ainsi requis furent libérés le 30 août sans qu'aucun incident ait été signalé.

Enfin le 3 novembre, jour de la rentrée universitaire, de nombreux étudiants profitèrent de la cérémonie officielle pour organiser une manifestation bruyante où le ministre de l'Education nationale était pris à partie aux cris de « Taleb, démission ! Nous voulons nos droits ! Nous voulons des professeurs ! ». Le président Boumedienne prit aussitôt la parole pour ramener le calme et promit que les étudiants seraient libres d'élire leurs représentants à leur gré, à condition toutefois de ne pas laisser s'introduire parmi eux des éléments manipulés par l'étranger. Il n'hésita pas d'autre part à critiquer ceux qui n'avaient pas répondu à l'ordre de mobilisation du 15 juillet. Certains observateurs ont cru voir dans ce malaise l'influence de l'Organisation de la résistance populaire (O.R.P.) dont il a déjà été question dans cet *Annuaire* (3). Aucune preuve formelle n'est venue jusqu'ici corroborer cette interprétation.

On peut simplement voir dans les événements de l'année 1967 un signe de plus de la tension qui s'est établie, depuis le début au moins du régime du colonel Boumedienne, entre les étudiants et le gouvernement et que l'on peut rapprocher de celle qui existe depuis longtemps entre les syndicalistes de l'U.G.T.A. et le gouvernement algérien, qu'il soit celui de M. Ben Bella ou du colonel Boumedienne.

C'est au mois de février qu'une tension se manifesta brusquement entre les étudiants et les autorités du Maroc. L'Union nationale des étudiants marocains (U.N.E.M. de tendance U.N.F.P.) voulait organiser le 15 février à la Faculté de Droit une conférence sur les investissements étrangers au Maroc. Comme à ce moment-là le Roi se trouvait en voyage officiel aux Etats-Unis, la conférence fut jugée inopportune et l'autorisation d'utiliser les locaux de la Faculté refusée. Malgré cela, les étudiants pénétrèrent par effraction dans les locaux en question et le ministre de l'Education nationale dut demander l'intervention de la police pour les déloger. Une trentaine de meneurs ou présumés tels furent arrêtés et transportés en avion à Tarfaya où le bruit courut qu'ils allaient être incorporés d'office dans l'armée.

Aussitôt l'U.N.E.M. lança un ordre de grève pour la Faculté de Droit qui fut exécuté le 17 pendant une journée et suivi le 21 et le 22 par des grèves de solidarité à la Faculté des Lettres de Fès et à l'Université de Rabat. De leur côté les étudiants marocains de Paris manifestèrent d'abord

(3) *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1965, p. 179 et 1966, p. 251-252.

en protestant contre les arrestations opérées, puis en occupant les locaux de l'ambassade qui ne furent libérés qu'après intervention de la police parisienne (22 février).

De nombreuses formations politiques protestèrent : le Mouvement populaire constitutionnel et démocratique du docteur Khatib, l'Istiqlal, l'U.M.T., le Parti communiste et l'U.N.F.P. En fin de compte le Roi décida que les étudiants envoyés à Tarfaya pourraient reprendre leurs cours, le 1^{er} mars, et un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, précisa qu'ils avaient été « exclus temporairement » et non pas enrôlés dans l'armée.

Il y a lieu de signaler au mois de mai, le 12, que les émeutiers de mars 1965 (4) furent condamnés de 2 à 10 ans de prison, sans que cette décision entraînât de réaction publique. Deux jours après paraissait un nouveau périodique, *l'Étudiant*, organe de l'U.N.E.M.

Le 31 juillet, l'autorisation qui avait été donnée à l'U.N.E.M. de tenir son congrès annuel fut annulée, parce que, selon les autorités, les étudiants comptaient lui donner « une orientation non conforme à ses statuts et fort éloignée des problèmes de l'éducation ». De même le congrès de l'U.G.E.M. (Union générale des étudiants marocains liée à l'Istiqlal) fut interdit le 14 septembre.

On peut ajouter enfin que M. Boutaleb, ministre de l'Éducation nationale, annonça le 10 novembre qu'une réforme interviendrait prochainement dans l'enseignement supérieur dans le respect des valeurs spirituelles de l'Islam.

Pas plus au Maroc qu'ailleurs, la tension entre les étudiants et les pouvoirs publics n'a revêtu un caractère de gravité, mais elle a persisté et le régime n'est pas parvenu à attirer à lui les futurs cadres de la nation.

A vrai dire, le problème des étudiants n'est pas particulier au Maghreb : un peu partout dans le monde ils font parler d'eux et suscitent des incidents plus ou moins graves. Il faut probablement voir là l'indice du malaise qui accompagne inévitablement les grandes mues collectives, or il s'agit ici d'une mue d'une ampleur mondiale consécutive aux transformations de notre époque et particulièrement à la démocratisation de l'enseignement. L'exposé qui précède montre que le phénomène a revêtu des aspects divers selon les pays : en Libye, les influences extérieures paraissent avoir joué un rôle important. En Algérie et en Tunisie, il s'agit de la réaction de jeunes intellectuels contre un parti unique jugé trop omnipotent, voire contre un gouvernement que l'on ne juge pas assez libéral à l'égard des étudiants. Au Maroc, c'est au gouvernement que l'on en a, avec l'appui de plusieurs formations politiques. Mais partout le malaise existe et aucun indice de guérison n'est en vue.

La tension entre Israël et les pays arabes au mois de mai, suivie du bref conflit que l'on a appelé « la guerre des six jours » (5-10 juin) a naturellement suscité des réactions dans les pays du Maghreb. On les analysera pays par pays avant d'en tenter une brève synthèse.

(4) Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1965, p. 183.

Au Maroc, dès le 5 juin, des manifestations éclatèrent à Casablanca et à Rabat où l'ambassade américaine fut endommagée; à Fès, la foule conspuait les sionistes (ou les Juifs ?), cependant que l'U.T.M. déclenchait une grève à Casablanca : quatre navires américains se trouvaient immobilisés dans le port. La presse de l'U.T.M. et de l'Istiqlal se déchaînait contre les sionistes sans faire, à ce qu'il paraît, de différence entre sionistes et Juifs marocains. De nouvelles manifestations contre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis eurent lieu le 8. Deux jours après à Meknès, des Juifs étaient pris à partie par la populace et deux d'entre eux étaient assassinés. Aussitôt le gouvernement prit des mesures pour assurer l'ordre et, le 15, le ministre de l'Information fit une déclaration selon laquelle le gouvernement ne saurait tolérer le désordre et mettait en garde les Israélites contre toute collusion avec le sionisme qui entraînerait *ipso facto* la déchéance de la nationalité marocaine. Le même jour, plusieurs journaux de l'Istiqlal étaient saisis.

Quelque temps après, le 3 juillet, plusieurs organismes syndicaux manifestèrent contre le sionisme et l'*Avant-garde* du 7 juillet publiait des listes d'Israélites faisant partie de l'Office chérifien des phosphates ou de l'Office chérifien d'exportation qui étaient qualifiés de sionistes au simple vu de leur nom, semble-t-il. C'est dans ce même numéro du journal que fut publié le télégramme de M. Mahjoub Ben Seddik qui sera reproduit plus loin (voir section Maroc). A la suite de son arrestation, une grève générale fut déclenchée par l'U.M.T. Le Roi crut devoir mettre un terme à ce regain de sentiments violents en prononçant le 10 juillet une allocution télévisée dans laquelle il invita le peuple marocain à la modération, et en lui demandant de réfléchir avec lui sur les événements du Proche-Orient. « La bataille pour l'instant est économique, dit-il notamment, diplomatique et politique. C'est une bataille où l'on construit des barrages et où l'on édifie des usines, et il est certain que le désordre est encore plus catastrophique que la guerre elle-même. »

Cette prise de position apaisa la nervosité des militants de l'U.M.T. et de l'Istiqlal ou au moins mit fin à leurs manifestations publiques.

De son côté, l'Algérie réagit vivement, mais d'une manière différente. Dès le 26 mai, l'armée algérienne était mise en état d'alerte, puis, le 5 juin des manifestations se produisirent à Alger contre l'impérialisme et le sionisme, le consultat de Grande-Bretagne et le centre culturel des Etats-Unis furent endommagés par la foule. En même temps, le secrétariat exécutif du F.L.N. décida de mettre en place des comités de vigilance et d'action et des brigades de volontaires. Le Conseil de la révolution mit sur pied un budget de guerre et institua pour y faire face une contribution exceptionnelle dont les modalités devaient être précisées par la suite. Il décida aussi de soumettre à un contrôle strict les citoyens algériens qui voulaient sortir du pays. Enfin la presse internationale cessa d'être mise en vente. Le 7, le port d'Alger fut fermé aux navires des pays considérés comme favorables à Israël. Le 9, d'importantes manifestations eurent lieu à Alger contre le cessez-le-feu dont on parlait sérieusement et à cette occasion l'U.G.T.A. publia une mise au point dans laquelle elle désapprouvait les manifestations dirigées contre les chefs des pays arabes obligés de transiger. Le 9 et le 10, le Conseil de la révolution

et le Conseil des ministres réunis tinrent séance et s'arrêtèrent à une position intransigeante dont le colonel Boumedienne donna connaissance par un discours prononcé le 10 juin : l'effort de guerre continuait. De fait, les Algériens furent invités le 13 à verser une taxe de 5 % sur le montant des impôts payés en 1966; des vignettes de solidarité leur furent proposées et vendues en nombre important; le salaire d'une journée de travail fut retenu pour tous les salariés; enfin les contribuables furent priés de payer au plus tôt leurs arriérés d'impôt. La fièvre politique, entretenue et contrôlée par le Parti et les organisations nationales, dura quelques jours encore, puis s'apaisa peu à peu. Alors que les autres gouvernements du Maghreb se sont trouvés en présence de manifestations spontanées et parfois violentes, qu'ils ont eu du mal à contrôler, le gouvernement algérien n'a cessé de diriger de très près les réactions de l'opinion et de la foule algériennes. Il n'est pas douteux que cette période de fièvre a été favorable au gouvernement algérien et au président Boumedienne dont l'attitude résolue a éveillé des échos dans l'opinion publique.

Jusqu'à la fin de mai, la presse tunisienne déclara ne pas croire à un conflit armé entre Israël et les pays arabes; puis, bien que le gouvernement proclamât la solidarité de la Tunisie avec le peuple palestinien, rien ne fut fait pour donner la fièvre à l'opinion tunisienne.

Et pourtant, lorsque le conflit éclata le 5 juin la population de Tunis manifesta son émotion avec violence. Outre une réunion publique tout à fait officielle et calme tenue ce jour-là au palais de la Foire de Tunis, des manifestants se répandirent dans la ville vers midi. Ils s'en prirent d'abord aux « impérialistes », c'est-à-dire à l'ambassade de Grande-Bretagne où éclata un incendie et au centre d'information des États-Unis où des vitres furent brisées, puis se rendirent dans les quartiers occupés par des boutiques ou des habitations juives où se déroulèrent des scènes de pillage et où des Israélites furent molestés. Jusqu'à 16 heures le service d'ordre se montra passif; c'est seulement lorsque le président Bourguiba fut informé de ce qui se passait que les choses prirent une autre tournure : il confia à l'armée le soin de rétablir l'ordre, ce qui fut fait rapidement. Il condamna sans ambages les désordres qui s'étaient produits et affirma qu'il en concevait une grande honte. Le lendemain, il fit présenter des excuses par ses principaux collaborateurs aux représentants de la Grande-Bretagne et des États-Unis, ainsi qu'au grand rabbin de Tunis; celui-ci, quelques jours plus tard (17 juin) lança un appel à la communauté israélite en l'exhortant à continuer d'aimer et servir la terre natale. Le 8, plusieurs réunions du P.S.D. furent tenues, au cours desquelles des dirigeants du parti stigmatisèrent les fauteurs de désordre. Le 16, deux cents des manifestants du 5 furent déférés devant le Tribunal militaire de Tunis. Le procès eut lieu du 26 au 31 juillet; le ministère requit des peines très sévères, dont une condamnation à mort contre un étudiant en théologie, Ben Jennet. Le tribunal ne prononça aucune condamnation à mort, mais infligea à Ben Jennet une peine de vingt ans de travaux forcés et condamna deux autres inculpés à quinze ans. Des manifestations hostiles suivirent ce verdict.

Il apparaît donc que les autorités tunisiennes ont été débordées par une

manifestation non officielle dont l'ampleur et la violence ne pouvaient être prévues. Il semble aussi que le président Bourguiba fut prévenu avec un sérieux retard de ce qui se passait dans la capitale. Dès qu'il fut averti, il réagit avec sa vigueur habituelle et la situation fut vite en main. Quelques observateurs se sont demandé si les autorités n'avaient pas été prises de court non seulement par une brusque flambée de colère populaire, mais peut-être aussi par l'action personnelle de certains éléments destouriens. On a aussi fait état de la radio algérienne et de l'attitude très radicale des Algériens en cette affaire, qui auraient incité certains Tunisiens à ne pas faire moins que leurs voisins. Il faut préciser à ce sujet que les troupes algériennes qui transitaient par le territoire tunisien reçurent un accueil enthousiaste. On a aussi songé à l'action souterraine d'éléments pro-égyptiens et yousséfistes, et de fait certains cris de « Vive Nasser » ont été entendus au cours des manifestations. Dans les milieux officiels on aurait plutôt tendance à penser à une action provocatrice d'opposants de gauche. Quoi qu'il en soit, ces événements ont montré qu'en dépit des efforts du gouvernement tunisien pour amener les Tunisiens à garder leur sang froid, la population de la capitale au moins restait très sensible à tout ce qui touchait le monde arabe et se laissait facilement aller à une explosion d'affectivité.

Le gouvernement libyen se montra plus prompt que le tunisien à embrasser la cause arabe. Dès le 29 mai, le Premier ministre annonçait que l'armée libyenne avait été mise en état d'alerte et des engagements volontaires furent acceptés dès le 1^{er} juin et l'état d'urgence fut proclamé le 6 dans tout le royaume après que de sérieuses manifestations se fussent produites le 5 à Benghazi et à Tripoli : le couvre-feu fut institué, les rassemblements et manifestatins interdits; la production de pétrole fut suspendue le 7. En même temps donc qu'il faisait sienne la cause arabe, le gouvernement entendait que l'ordre régnât. Or il n'en fut rien : on apprit vers la mi-juin que des manifestations antijuives avaient éclaté à Tripoli et que le bilan en avait été lourd; ce qui est certain, c'est que le 26 juin arrivaient à Rome 160 réfugiés juifs de Libye. Il apparaît donc que, là non plus, l'opinion populaire ne s'est pas tenue pour satisfaite des mesures prises par le gouvernement et a éprouvé le besoin de manifester ses sentiments sans frein. Ce n'était d'ailleurs pas tout : le 5 juillet, les ouvriers de l'industrie du pétrole décidèrent une grève de trois jours pour protester contre la reprise de l'exploitation pétrolière et, au cours d'une réunion publique à Tripoli, les orateurs protestèrent contre la politique « pro-occidentale » du gouvernement. Le couvre-feu dura jusqu'au 27 juillet et, même après cette date, les restrictions prévues pour les réunions publiques et manifestations furent maintenues. Enfin le 7 août, plusieurs Libyens accusés d'avoir distribué des tracts hostiles au gouvernement furent traduits en justice et condamnés.

En somme la « guerre des six jours » a soulevé au Maghreb une émotion considérable. Elle n'a pas seulement entraîné des conséquences importantes sur le plan international, mais a eu des prolongements dans la vie intérieure des nations considérées. En Algérie, le gouvernement devança l'émotion populaire et la canalisa sans difficulté. Au Maroc et en Libye, les gouvernements prirent très nettement position en faveur des pays arabes, mais eurent

le souci de maintenir l'ordre et n'y parvinrent pas sans difficulté. En Tunisie l'opinion réagit beaucoup plus vivement que ne l'avait prévu le gouvernement et celui-ci se trouva un moment débordé.

Dans les quatre pays, la vivacité et la profondeur de la solidarité avec les Etats arabes apparut à plein, parmi les étudiants et les travailleurs des villes plus que partout ailleurs. Sentiment pro-arabe, mais sentiment anti-sioniste aussi et qui semble bien avoir réveillé à l'égard des Juifs des animosités séculaires.

Autrement, chacun des pays maghrébins a connu ses propres vicissitudes qu'il convient maintenant d'examiner séparément.

MAROC

On a déjà signalé que les conséquences judiciaires de l'affaire Ben Barka n'avaient pas soulevé une grande émotion au Maroc. Le dernier épisode, c'est-à-dire le second procès qui se déroula au printemps de 1967, après que le commandant Dlimi se fut mis à la disposition de la justice française (5), n'attira pas davantage l'attention des Marocains. L'opinion se montra cependant satisfaite de l'acquittement du lieutenant-colonel Dlimi, le 5 juin, mais l'événement arrivait au moment de la guerre de Palestine et eut de ce fait relativement peu d'écho; la condamnation par contumace du général Oufkir passa presque inaperçue. Il faut toutefois noter que le 11 août, Dlimi fut affecté au cabinet militaire du Roi. Cette triste affaire ne laissait donc de conséquences apparentes que sur le plan diplomatique.

Tout au long de l'année, le Roi n'a cessé d'être le personnage politique le plus important du pays : voyage aux Etats-Unis en février, dont il est rendu compte dans la chronique diplomatique, séjour dans la province d'Agadir au mois d'août, dans la région septentrionale du royaume en septembre, nombreux discours, dont le traditionnel discours du trône du 3 mars, S.M. Hassan II a continué à déployer une très grande activité au service de son pays. Il a notamment dressé un bilan très complet de la vie du Maroc, le 3 mars, annonçant une révision constitutionnelle en vue de la levée de l'état d'exception en vigueur depuis le mois de juin 1965 : il a indiqué qu'une commission royale était chargée de préparer cette révision et qu'une fois mise au point, elle serait soumise à un référendum, comme la constitution de 1962. Mais il a consacré l'essentiel de son exposé aux questions économiques et sociales et a terminé en soulignant l'effort fait par son gouvernement en faveur de la religion musulmane, qu'il s'agit de la construction de mosquées ou du développement de l'enseignement religieux dans les établissements d'enseignement public.

Au cours de l'été, il a fait deux longs séjours hors de Rabat, le premier à Agadir et dans la région, du 4 au 17 août, le second, du 12 septembre au

(5) Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1966, p. 256.

3 octobre, au cours duquel il a consacré deux journées à la ville de Tétouan. Au cours de chacun de ces voyages, le Roi a pris la parole en public, le 12 août à Agadir, le 18 septembre à Tanger et le 22 à Tétouan. Partout il a reçu un accueil très chaleureux de la population et a étudié sur place bien des problèmes locaux. A Tanger, il s'était fait accompagner de son jeune fils Mohammed, le prince héritier. Cette « présence » du souverain est un élément non négligeable de la stabilité du royaume.

En 1967, le gouvernement marocain a subi plusieurs modifications dont quelques-unes importantes. Tout d'abord, le 10 mars, le Roi a procédé à un remaniement ministériel portant sur plusieurs portefeuilles, dont celui de Mahjoubi Aherdane qui avait offert sa démission dès le 27 février.

Cette démission, acceptée, a fait l'objet de bien des commentaires; plusieurs se sont demandé si elle ne tenait pas au fait que le Roi conservait une sympathie avérée au docteur Khatib qui venait de se brouiller avec Aherdane (6). Un second remaniement, de moindre importance, eut lieu le 12 mai : il intéressait particulièrement Mohammed Benhima, ministre de l'Education Nationale, qui était nommé ministre des Travaux publics et remplacé par Abdelhadi Boutaleb. Le troisième remaniement portait sur le ministère tout entier, en date du 6 juillet : un nouveau cabinet était constitué, avec pour Premier ministre Mohammed Benhima. Ainsi le roi abandonnait la direction du gouvernement pour la confier à un homme qui, en tant que ministre de l'Education Nationale, avait fait preuve de décision et de fermeté. Dans l'ensemble, comme précédemment, le ministère était composé d'hommes qui avaient l'habitude des affaires comme le général Oufkir et faisaient figure de techniciens plus que d'hommes de parti. Quelques jours après, le 12, le général Amezziane, ambassadeur à Madrid, était nommé ministre chargé de la coordination des Forces du Royaume, comme suite à la réorganisation de la Défense nationale dont il va être question. Enfin, le 25 décembre, le Roi révoqua le ministre de la Justice, Ali Benjelloun en raison de sa mauvaise gestion comme directeur de l'Office chérifien des phosphates, avant qu'il ne devint ministre. Il s'agissait là d'une mesure individuelle sans signification politique.

Le 5 septembre, le Roi procéda à une réorganisation de la Défense nationale au Maroc : plusieurs décrets définirent les attributions du Chef d'état-major général, du ministre de la Défense, du major général, des majors généraux adjoints et des inspecteurs des forces armées. Ce qui ressort clairement de ces textes (voir Documents), c'est que le Roi conservait les fonctions de Chef d'état-major général et que la nouvelle organisation mise sur pied dépendait étroitement de lui. Il avait pour principaux collaborateurs le général Amezziane au ministère et le général Driss ben Aomar comme major général, deux hommes dont le loyalisme ne faisait pas de doute.

En face de ce pouvoir royal qui donnait toutes les apparences de la solidité et semblaient s'orienter vers de nouvelles règles constitutionnelles, les diverses formations politiques, tout en continuant à manifester leur

(6) Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1966, p. 255-256.

existence, demeuraient dans l'expectative et ne donnaient pas l'impression de jouer un rôle primordial dans la vie politique du pays.

On dira d'abord qu'une sorte d'union sacrée éphémère se fit autour de la tombe de Mohammed Khider, l'homme politique algérien assassiné à Madrid le 3 janvier et inhumé le 6 à Casablanca dans le cimetière des martyrs. MM. Allal el-Fassi, Bouabid, Khatib, Laghzawi, Abdellatif Benjelloun et bien d'autres voisinaient avec le général Oufkir et M. Taïbi Benhima, directeur du cabinet royal, pour rendre hommage à la dépouille de l'un des artisans de l'indépendance algérienne.

Le Parti communiste, interdit mais toléré, n'a guère participé à la vie politique marocaine au cours de l'année 1967. Il en a été à peu près de même du Parti démocratique constitutionnel, à ceci près que son chef, Mohammed Hassan el-Ouezzani, a publié à partir du 10 mars à Fès un périodique intitulé *al-Siyasa* (La politique). Quant au Mouvement populaire il a été définitivement cassé en deux lorsque le docteur Abdelkrim Khatib a fondé le 30 janvier un Mouvement populaire constitutionnel et démocratique (M.P.D.C.). L'autre fraction du Mouvement populaire, qui a conservé son nom, a publié à partir du 30 mai un journal appelé *al-Takatul al-Chaabi* (La lutte populaire). Le 25 août, les anciens combattants du royaume ont affirmé leur attachement au trône et leur confiance absolue en leur président Mahjoubi Aherdane, ce qui prouve que celui-ci peut toujours compter dans le pays sur un appui non négligeable. Enfin le conseil national du Mouvement, réuni le 5 novembre, a demandé la levée de l'état d'exception, des élections libres conformément à la constitution et l'enseignement du berbère « qui est la langue de nos aïeux ». Il semble donc que ce parti conserve des attaches solides avec la montagne berbère.

L'U.N.F.P. a connu bien des difficultés avec sa presse : *al-Muharrir* et *Libération* ont reparu respectivement le 24 février et le 6 avril, mais étaient de nouveau interdits le 10 du même mois et le 21, le parti décida de cesser leur publication et de faire paraître au milieu de mai une revue nommée *al-Ra'id* (L'éclaireur). La décision la plus importante fut prise par la commission administrative du parti qui décida de créer le 11 août un bureau politique de trois membres, MM. Abdallah Ibrahim, Abderrahim Bouabid et Mahjoub Ben Seddik, secrétaire général de l'U.M.T., alors incarcéré comme on le verra plus loin. Ainsi l'U.N.F.P. affirmait son désir de reprendre un rôle actif, sa liaison avec le mouvement syndicaliste et son opposition au gouvernement, puisqu'elle n'hésitait pas à faire figurer dans le triumvirat qui devait l'animer désormais un homme qui venait de se dresser violemment contre la politique gouvernementale et avait été de ce fait condamné et incarcéré.

Tout en restant dans l'opposition, l'Istiqlal prenait des attitudes moins tranchées. Il fut néanmoins handicapé pendant le premier semestre, du fait que son président, M. Allal el-Fassi fut sérieusement blessé le 23 février dans un accident de la route (à cette occasion il reçut la visite du Roi le 24) et ne revint à Rabat, guéri, qu'après plusieurs mois de soins à Paris. Toutefois *al-Alam* précisa le 6 mars qu'aux yeux du parti il ne saurait y avoir de révision constitutionnelle avant que n'eût été levé l'état d'exception et n'eussent été consultés les élus du peuple. Le conseil national qui se tint les 15 et 16

avril réitéra les mêmes demandes et il en fut encore de même le 10 octobre lors d'une nouvelle réunion du conseil national en présence de M. Allal el-Fassi. Le VIII^e congrès du parti se réunit à Casablanca du 22 au 24 novembre, avec la participation de près de 4 000 délégués et en présence de M. Driss Mhammedi, directeur général du cabinet royal, ce qui tendrait à prouver que les rapports entre l'Istiqlal et la cour ne sont pas mauvais. M. Allal el-Fassi fut réélu président. Peu après, *l'Opinion*, journal du parti, réclama le 1^{er} décembre la refonte de la constitution et des élections libres. Si l'on met à part les séquelles de la guerre israélo-égyptienne, sur laquelle on reviendra, l'Istiqlal n'a mené au cours de l'année qu'une activité de routine.

Il n'en a pas été de même de l'U.M.T. Dès le 28 janvier, M. Mohammed Tibari, directeur de *L'Avant-garde* était convoqué par le juge d'instruction pour s'entendre signifier une inculpation de diffamation « envers le gouvernement et les administrations publiques ». A la fin d'avril, les travailleurs du complexe d'industries chimiques de Safi déclenchèrent une grève qui fut immédiatement suivie de la fermeture des usines ordonnée par la direction; une grève générale fut alors lancée le 5 mai par l'U.M.T. pour protester contre cette mesure. Pendant ce temps, le secrétaire général de l'U.M.T., M. Mahjoub Ben Seddik réclamait la formation d'un gouvernement responsable d'union nationale. Ce fut bien pis lorsqu'éclata (5 juin) la guerre entre la République arabe unie et Israël. *L'Avant-garde* publia le 7 un télégramme adressé par M. Mahjoub Ben Seddik au cabinet royal et dont voici le texte : « l'U.M.T. dénonce énergiquement l'appui constant et inconditionnel accordé par le gouvernement à une poignée de provocateurs sionistes contre l'ensemble de l'O.C.E. (Office chérifien d'exportation). Une telle attitude du gouvernement dans les circonstances tragiques que traverse actuellement le monde arabe constitue un défi aux sentiments du peuple marocain et est susceptible d'engendrer de graves conséquences au sein de la classe ouvrière qui ressent avec indignation le poids écrasant de l'impérialisme sur le pays et la domination du sionisme sur les centres névralgiques de décision de l'appareil de l'Etat marocain ». Ce télégramme ayant été jugé offensant, le gouvernement de M. Benhima qui venait d'être appelé au pouvoir, fit interpellier le secrétaire général de l'U.M.T. dans la nuit du 7 au 8 juillet; il fut aussitôt inculpé et déféré au tribunal qui lui infligea dix-huit mois de prison. Le bureau de l'U.M.T. protesta et réclama en vain la libération de Ben Seddik le 27 juillet; puis, le 1^{er} août, pour mieux affirmer sa position, il maintint le condamné au poste de secrétaire général de la centrale syndicale. Pendant ce temps les défenseurs de M. Ben Seddik avaient fait appel; la cour d'appel confirma la sentence prononcée, le 11 novembre, au grand scandale du bureau de l'U.M.T. qui, quelques jours après, dénonça les irrégularités commises lors du procès d'appel et réclama derechef la libération de son secrétaire général. En bref, l'U.M.T. manifesta une fois de plus, particulièrement à l'occasion de la « guerre des six jours », son hostilité de principe à l'égard du gouvernement et du régime au pouvoir.

On peut signaler encore quelques faits dignes d'intérêt : le 15 avril, deux missionnaires britanniques qui avaient distribué des tracts à des fins de

prosélytisme furent condamnés à Tanger à six mois de prison avec sursis et 500 dirhems d'amende chacun.

On annonça le 11 septembre le retour au Maroc de Mhammed ben Abdelkrim el-Khattabi, frère du héros de la guerre du Rif. Il devait mourir quelques mois après.

Le 3 novembre eut lieu la séance de clôture du congrès des magistrats : on apprit au cours de ce congrès que le nombre des magistrats avait nettement diminué par rapport à l'année précédente, alors que le nombre des affaires à traiter avait presque doublé.

ALGERIE

L'année s'ouvrit en Algérie par l'assassinat à Madrid de Mohammed Khider, l'un des membres les plus en vue de l'opposition algérienne de l'extérieur. Le crime fut perpétré le 3 janvier au soir, près du domicile de la victime, par un homme qui, selon le témoignage de M^{me} Khider était un Algérien. La police espagnole enquêta et mit en état d'arrestation le 8 un membre de l'ambassade algérienne à Madrid qui fut mis hors de cause le 12 avec des excuses. Les investigations entreprises n'aboutirent à aucun résultat positif. Il va sans dire que bien des hypothèses ont été avancées, notamment celle qui attribue ce crime à des services spéciaux algériens. C'était l'hypothèse de l'opposition algérienne, d'autant plus émue par ce meurtre que la victime avait d'étroits liens de parenté avec M. Aït Ahmed. Celui-ci, appuyé par M. Boumaza accusa donc le gouvernement algérien d'avoir fait exécuter cet attentat et quelques jours après l'événement et deux jours après les funérailles (voir : Maroc), quelques-uns des chefs de l'opposition algérienne en exil, notamment MM. Aït Ahmed, Boudiaf et Lebjaoui, décidèrent de se constituer partie civile auprès de la juridiction espagnole compétente. On émit aussi l'hypothèse que le meurtre pouvait n'être pas sans rapport avec les fonds importants que détenait Mohammed Khider (7) et que le F.L.N. considérait comme sa propriété. Aussi l'O.C.R.A. préconisa-t-elle le 17 janvier que l'opposition prît des mesures pour mettre ces fonds en sûreté jusqu'à la réunion d'un « congrès authentique du F.L.N. ». M. Aït Ahmed reparla de l'affaire le 8 février au cours d'une conférence de presse, affirmant que le meurtre de Khider avait été préparé par la Sécurité militaire algérienne et perpétré par un nommé Youssef Darkmouche. Puis l'actualité fit vite oublier la mort d'un homme qui avait longtemps servi la cause de l'indépendance algérienne, mais n'avait pas admis la façon dont elle avait pris forme. Il avait mis ses espoirs dans la création d'un parti et non pas dans l'action d'une petite équipe comme celle de son camarade Ben Bella. Lorsque celui-ci était tombé, il ne s'était pas rallié au nouveau régime d'Alger, non plus d'ailleurs qu'aux différents mouvements d'opposition qui s'étaient formés hors d'Algérie. C'était un homme déçu et isolé.

(7) Voir *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1964, p. 119.

Dès le début de l'année aussi, le gouvernement s'occupa de mettre au point le code communal qui devait permettre l'organisation des cellules de base de la vie algérienne, qu'il s'agit de politique, d'économie ou d'administration. En même temps furent arrêtées les listes des candidats aux élections communales fixées au 5 février. Ce fut le travail du Conseil de la révolution qui tint séance du 2 au 7 janvier. Le code fut signé le 18 par le président Boumedienne (voir Documents) qui lui consacra le 20 une allocution télévisée, prélude à la campagne électorale lancée dans toute l'Algérie par quatorze membres du Conseil de la Révolution. Dans son allocution, le président algérien précisait que les listes de candidats avaient été établies par les cellules du F.L.N. et les organisations nationales et que le nombre des candidats serait double de celui des sièges à pourvoir, innovation importante, puisque, jusque-là, seul avait fonctionné le système de la liste unique et limitée au nombre des sièges à pourvoir. Le président insistait aussi sur la participation des femmes algériennes non seulement à la campagne électorale et aux élections, mais aussi aux assemblées élues, car il souhaitait que plusieurs femmes en fissent partie. Les Algériens éliraient des assemblées populaires proportionnelles au nombre des habitants de chaque commune, et ces assemblées, en choisissant chacune en leur sein un président et ses adjoints, donneraient naissance à des assemblées exécutives qui gèreraient les intérêts des communes sur les plans administratif, économique, social et culturel, avec des pouvoirs étendus.

Tout le mois de janvier, les autorités, la presse et la radio donnèrent une grande importance à ces élections communales. Certains groupements de l'opposition extérieure préconisèrent l'abstention. C'est ainsi que le 29 janvier, MM. Aït Ahmed et Boudiaf lancèrent un appel en ce sens. Ils ne semblent pas avoir été suivis, puisqu'environ 70 % des inscrits participèrent à la consultation : la participation fut en général plus forte dans les campagnes que dans les villes, sauf en Kabylie : plusieurs femmes et quatre Algériens d'origine française furent élus. On peut considérer comme très exagérée l'affirmation de l'O.C.R.A. selon laquelle un tiers seulement des électeurs aurait voté.

Au cours de l'année, les divers groupements d'opposition constitués à l'étranger ont continué à se manifester non pas seulement à l'occasion de la mort de Mohammed Khider ou des élections communales, mais en diverses occasions. Tandis que M. Boumaza, de Londres le 11 janvier, faisait une déclaration en faveur du regroupement de l'opposition, l'O.R.P. s'y opposait et semblait moins ferme dans sa position hostile au régime algérien. Un peu plus tard, le 19 mars, un communiqué de l'O.C.R.A. fit connaître que MM. Boumaza et Mahsas ne faisaient plus partie du mouvement; il fut précisé plus tard que M. Hadj Smaïn, lui aussi, l'avait quitté. Entre temps un Rassemblement unitaire des révolutionnaires de l'opposition avait vu le jour et s'exprimait dans le *Courrier d'Algérie* publié pour la première fois le 20 mars : ce mouvement affirmait que le régime Boumedienne ne durait que parce que l'opposition n'avait ni force, ni cohérence. C'est peut-être en réponse à cette critique que MM. Aït Ahmed et Lebjaoui publièrent le 19 avril une proclamation dans laquelle ils demandaient le retour à la légitimité populaire, des élections libres, la formation d'un gouvernement provisoire d'union natio-

nale, la libération des détenus politiques et annonçaient la création d'un comité de coordination et de dialogue entre les mouvements qu'ils dirigeaient, la F.F.S. et l'O.C.R.A. Le 22, à l'occasion de la journée mondiale contre le colonialisme, certains éléments manifestèrent devant le centre culturel américain et, au cours d'un meeting tenu dans une salle de cinéma d'Alger, exprimèrent leur hostilité à la politique du gouvernement. Toutefois, le 5 juin, l'O.C.R.A. lança l'idée d'une trêve avec le gouvernement algérien, à cause de la guerre israélo-égyptienne. Cette trêve fut tenue jusqu'au 16 septembre, date à laquelle l'O.C.R.A. fit connaître qu'elle l'avait rompue. Entre temps, le 19 juin, M. Boumaza avait, dans une déclaration publique, demandé au colonel Boumedienne de mettre fin à la captivité d'Ahmed Ben Bella et de ses collaborateurs pour montrer sa volonté d'apaisement.

La scène de l'opposition s'anima de nouveau le 15 octobre, lorsque M. Belkacem Krim tint une conférence de presse dans la banlieue parisienne pour annoncer la naissance du Mouvement démocratique du renouveau algérien et appeler le peuple algérien à « recouvrer ses droits et son indépendance ». Il condamna naturellement les régimes qu'avait connus l'Algérie depuis l'indépendance et brossa un tableau très sombre de la situation intérieure de son pays. Il précisa enfin que le mouvement qu'il lançait n'avait pas de rapport avec les partis d'opposition déjà existants.

La crise intérieure de l'Algérie, dont il va être question, provoqua naturellement des réactions de la part de l'opposition : dès le 12 décembre, le P.R.S. lançait un appel à tous les Algériens qui souhaitaient plus de justice sociale. Le 16, M. Belkacem Krim encourageait les Algériens à s'opposer au régime du président Boumedienne; le 18, MM. Krim et Lebjaoui affirmaient que le commandant Saïd Abid (Blida) avait été assassiné, bien loin de se suicider comme l'avait affirmé un communiqué gouvernemental. Enfin le premier numéro du *Renouveau*, publication du mouvement de M. Krim, voyait le jour.

Ces informations dispersées, les seules que l'on ait pu recueillir, donnent l'impression d'une opposition fort divisée et sans véritable efficacité. On serait surpris qu'elle parvienne à mettre en difficulté le régime algérien.

Mais l'opposition de l'extérieure n'était pas la seule : une sérieuse opposition se manifesta en Algérie même à la fin de l'année. A partir du mois de mai, le Conseil de la Révolution ne s'était plus réuni et, dès septembre, circulaient des rumeurs sur les divergences sérieuses qui auraient éclaté entre M. Abdesselam, ministre de l'Industrie, d'un côté, et, de l'autre, M. Zerdani, ministre du Travail, et l'U.G.T.A. Le colonel Boumedienne aurait alors formé une commission pour apaiser ce différend. Le 1^{er} novembre, on s'aperçut que le colonel Tahar Zbiri, chef d'état-major de l'A.N.P., n'assistait pas à la cérémonie commémorative de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954 et l'on parla vite de la démission offerte par trois ministres, MM. Ali Yahia (Agriculture), en conflit avec son collègue des Finances, M. Ahmed Kaïd, Zerdani, toujours en conflit avec M. Abdesselam et Ahmed Taleb (Education nationale) qui n'obtenait pas pour son département les crédits jugés nécessaires. On disait aussi que certains officiers réclamaient une réunion du Conseil de la Révolution et l'on faisait état d'un éventuel remaniement

ministériel. Toutefois, au milieu de novembre, on parlait de détente. Les événements se précipitèrent le 10 décembre lorsqu'un communiqué de la Présidence annonça la réorganisation du F.L.N. sous la direction de M. Ahmed Kaïd (voir Documents). Deux jours après, le président Boumedienne réunissait à huis clos quatre-vingt cadres du F.L.N. pour les informer de la désignation de M. Kaïd à la tête du parti et leur en expliquer le sens. Certains membres du Conseil de la Révolution, comme MM. Mohand ou El Hajj et Boubnider, n'assistaient pas à la réunion, bien qu'ils fussent membres du secrétariat exécutif du parti. Le Président aurait dit qu'il fallait faire sortir le F.L.N. « de son immobilisme et de sa torpeur », critiqué la direction antérieure et affirmé que le Parti devait entamer une nouvelle étape. Le 14, M. Medeghri, ministre de l'Intérieur, fut chargé de l'intérim des Finances et du Plan en attendant la désignation du successeur de M. Kaïd.

Puis, dans la nuit du 14 au 15 décembre, des unités blindées venant d'Orléansville et de Miliana se mirent en route vers la capitale, sous la direction, dit-on, du colonel Zbiri, assisté de trois de ses parents, Layachi Haousnia, Moussa Haousnia et Cherif Mahdi. Les troupes rebelles furent arrêtées dans la matinée du 15 à El Affroun par l'action des troupes loyalistes, principalement de la gendarmerie et de l'aviation, vraisemblablement aussi par les pluies qui ne permettaient pas aux véhicules blindés de se déployer à travers champs, peut-être aussi par une certaine hésitation du commandement insurrectionnel. Nombre de soldats des unités rebelles firent leur soumission, d'autres se réfugièrent dans les massifs montagneux avoisinants, notamment le Zaccar où des accrochages seraient intervenus entre le 21 et le 23 décembre. Les combats auraient fait une centaine de morts et l'on n'a pas appris qu'aucun des chefs rebelles ait été fait prisonnier. Le 15 décembre à 5 heures du matin, le commandant Saïd Abid se donna la mort, faute, précisa-t-on de source officielle, d'avoir pu maintenir dans l'obéissance certaines unités de son commandement. Sa dépouille mortelle fut transportée à Sedrata, lieu de sa naissance, par l'avion présidentiel; plusieurs hautes personnalités assistèrent à ses funérailles. On sait que certains membres de l'opposition ont contesté la version officielle de la mort du commandant Abid et affirmé qu'il avait été assassiné.

Quant au président Boumedienne, il n'a jamais perdu son sang froid : il a tout de suite décidé d'assumer le commandement direct de l'armée et a lancé le 15 à 17 heures une proclamation au peuple et à l'armée (voir Documents) où, après avoir fait état du mouvement séditieux à l'instigation « d'éléments irresponsables » qui s'était produit dans la région d'El Affroun et Mouzaïville, il déclarait : « Que les traîtres se détrompent. La vigilance du peuple algérien, soutenue par l'intransigeante détermination de ses dirigeants, a déjà réduit la dissidence et brisé les semeurs de troubles, de désordre et d'anarchie » (voir Documents). De nombreux messages de soutien ont été adressés par les divers organismes civils et militaires au président Boumedienne dès le 15 décembre. Le 16, interdiction fut faite aux Algériens de quitter le territoire national.

A partir du 17, des arrestations furent opérées, notamment dans les milieux syndicalistes, bien que l'U.G.T.A. eût condamné la sédition. Le sec-

teur limité par les localités de Blida, Médéa, Affreville et Marengo fut interdit aux journalistes. Le 20, le colonel Boumedienne installa à Blida le nouveau commandant de la 1^{re} région, le commandant Belhouchet qui était auparavant à la tête de la V^e région (Constantine), où il fut remplacé le 29 par le commandant Mohammed Ben Ahmed, dit Abdelghani. Du 22 au 31 fut lancée dans tout le pays une campagne d'explication des événements du 15 décembre et, le 28, le Président réunit au Club des Pins de nombreux cadres de l'armée auxquels il adressa un long discours. A l'issue de cette réunion fut publiée une motion « condamnant le mouvement séditionnel fomenté par une poignée d'aventuriers et réaffirmant le soutien des cadres de l'Armée au président Boumedienne ».

Tels sont les faits connus; il est bien tôt pour les interpréter, d'autant plus qu'un certain nombre d'aspects de cette affaire demeurent mystérieux : des rebelles, on ne sait rien de précis, sinon qu'ils ont essayé d'agir, mais ils n'ont lancé aucune proclamation ni laissé aucun message, si bien que l'on ignore quelles étaient leurs intentions précises; le rôle du commandant Saïd Abid n'est pas plus clair et le sort des chefs rebelles n'est pas connu. On peut penser toutefois que ces événements révèlent à la fois une séquelle du passé et une divergence fondamentale sur les objectifs à venir. Séquelle du passé, parce que l'on n'a pas été sans remarquer que le colonel Boumedienne a été soutenu avant tout par ses anciens collaborateurs de l'état-major de l'A.L.N. et plus précisément par ceux qui l'ont secondé à Oujda au moment de l'indépendance, c'est-à-dire MM. Bouteflika, Cherif, Kaïd, Abdesselam et le commandant Chabou. Divergence fondamentale, parce qu'aux conceptions syndicales d'organisation de l'économie sinon par, du moins avec les travailleurs, M. Belaïd Abdessalam oppose une vue étatique de l'organisation économique. Plus peut-être que le « groupe d'Oujda », c'est la technocratie qui a triomphé en Algérie le 15 décembre, à supposer toutefois que le succès remporté ce jour-là soit durable. Et dans toute cette aventure, la population des villes comme des campagnes s'est montrée entièrement passive.

L'U.G.T.A. n'a pas beaucoup fait parler d'elle et a activement participé à la campagne nationale du début de juin. Au début d'avril, son secrétaire général, M. Oumeziane, avait dénoncé le luxe qui s'étalait dans les grandes villes à l'occasion du congrès des cheminots (7-9 avril). *Révolution et Travail* avait commencé à réparer le 28 avril. Puis, le 9 juillet, l'U.G.T.A. protesta contre l'arrestation de M. Ben Seddik au Maroc. A l'occasion de la conférence du secteur industrialisé à Alger (5-6 août), la centrale syndicale critiqua le mode de gestion en vigueur comme trop étatique et le 15 août, l'éditorial de *Révolution et Travail* lançait un signal d'alerte aux unités autogérées, menacées d'être absorbées dans le secteur nationalisé. Le 24 du même mois, les compagnies Esso et Mobil furent nationalisées à la grande satisfaction des travailleurs. Du 8 au 30 septembre, les 800 employés des sociétés pétrolières C.R.E.P.S. et C.E.P. menèrent une grève sans défaillance. Enfin au début de décembre, *Révolution et Travail* souligna l'austérité imposée aux travailleurs par contraste avec le luxe dont jouissaient la bourgeoisie et la bureaucratie, et annonça quelques jours après l'ajournement du

congrès de l'U.G.T.A. prévu pour février 1968. Aucun affrontement ou incident grave dans tout cela, mais quelques manifestations épidermiques d'un malaise qui subsiste, les travailleurs semblant estimer qu'ils sont tenus à une place inférieure à l'importance de leur rôle dans l'Algérie nouvelle.

Au cours de l'année, le gouvernement prit des mesures de grâce en faveur des détenus politiques : 92 furent libérés le 9 janvier à l'occasion de l'Aïd Seghir, d'autres à la fin d'août et le 1^{er} novembre.

Le colonel Boumedienne annonça dans son discours traditionnel du 1^{er} novembre (voir Documents) que le service militaire deviendrait obligatoire en 1968. Déjà, le 2 octobre, dans le cadre des obligations imposées aux citoyens algériens, il avait été décidé que nul ne pourrait devenir avocat, s'il n'avait au préalable accompli cinq ans de service civil comme magistrat.

Enfin l'ex-président Ben Bella fut autorisé à deux reprises à recevoir la visite de sa famille.

TUNISIE

L'événement dominant est évidemment la maladie subite du président Bourguiba qui a redonné actualité aux modifications constitutionnelles intervenues l'année précédente (8). Déjà à la fin de février, le président avait été atteint d'une trachéo-bronchite qui l'avait contraint au repos, mais, comme il est fréquemment sujet à une affection de la sorte, on ne s'en était pas inquiété.

Le 15 mars, il fut atteint d'un sérieux malaise consécutif à une affection cardio-vasculaire qui ne mettait pas ses jours en danger, mais nécessitait un repos absolu. Le professeur Lenègre, de Paris, fut immédiatement appelé en consultation et arriva le jour même; dès le lendemain, il faisait publier un communiqué rassurant et put vite regagner Paris, laissant auprès de l'illustre malade l'un de ses assistants. Deux jours après arriva à Tunis, envoyé par le gouvernement des Etats-Unis, le Dr Mattingly, directeur de l'hôpital militaire américain Walter Reed, qui avait soigné avec succès le président Eisenhower, au moment où il avait souffert, lui aussi, d'une affection thrombocoronarienne. Il ne put que confirmer le diagnostic et les prescriptions de son confrère.

Dès le 20, le président Bourguiba put recevoir un moment les membres du Conseil de la République venus lui rendre visite pour l'anniversaire de l'indépendance; cela rassura l'opinion tunisienne qui sut avec quelques jours de retard à quel danger avait échappé son chef. L'assistant du professeur Lenègre put quitter Tunis le 30 mars, pleinement rassuré. Le professeur revint le 7 avril et constata l'état satisfaisant de son patient. Dès lors M. Bourguiba n'eut plus qu'à passer une convalescence sans accroc : dès le début de mai, il pouvait se remettre au travail et reprendre ses audiences et

(8) *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1966, p. 243.

le 30 mai, il était en état de reprendre sa vie publique en présidant le Conseil de la République.

Si heureuse qu'ait été l'issue de cet accident de santé, il avait causé une grande émotion, non seulement dans l'entourage personnel et politique du Président, mais encore dans l'opinion publique dès qu'elle fut au courant. La meilleure preuve en est le retour brusqué de M. Ahmed Tlili qui vivait en exil depuis le mois de juillet 1965 (9) : dès qu'il apprit ce qui se passait, il n'hésita pas à revenir dans son pays sous le coup de l'émotion. L'intérim de la direction de l'Etat fut assuré sans difficulté par M. Bahi Ladgham.

Du fait de sa maladie et des ménagements auxquels il a été tenu par la suite, le Président a moins voyagé dans son pays que les années précédentes et s'est moins souvent adressé à ses concitoyens, au moins du 15 mars à la fin de mai. Toutefois, il a fait une longue visite dans le gouvernorat de Gabès du 10 au 19 novembre dans les meilleures conditions.

Le gouvernement tunisien est resté sensiblement le même tout au long de l'année. Au début de mars, le Président laissa entendre que la politique suivie en matière d'enseignement devrait probablement être modifiée et des rumeurs circulèrent sur le départ de M. Messadi, secrétaire d'Etat à l'Education nationale depuis 1958; mais M. Messadi resta membre du gouvernement, non sans reconnaître toutefois le 8 mai, devant le Conseil national de la Fédération des parents d'élèves, que le plan qu'il avait élaboré en 1958 et qui devait aboutir en 1968 à la scolarisation totale avait été mis en échec par une progression démographique plus forte que prévu. M. Bourguiba annonça le 30 juin, à l'occasion de la Fête du savoir, que le plan de scolarisation totale, prévu pour dix ans, serait prolongé de cinq ans par suite de l'accroissement énorme du nombre des enfants. Le 27 juillet, les sous-secrétariats d'Etat à l'Agriculture et au Commerce et à l'Industrie changèrent de titulaires, sans que cette mesure revête un caractère politique important.

Dès le début de l'année, la vie du Parti a connu une grande intensité avec le congrès, unité par unité, des 1300 cellules territoriales du pays et le renouvellement de leur bureau. Ces cellules appartenaient aux catégories suivantes : 1019 territoriales, 240 professionnelles, 40 d'étudiants, 19 d'ouvriers. Dès le début de l'opération, il apparut que les militants avaient assez profondément modifié la composition de leurs bureaux et que la proportion des jeunes y avait sensiblement augmenté, comme le souhaitaient, semble-t-il, les dirigeants du Parti. Le Président montra l'intérêt qu'il prenait à ces réunions en assistant le 3 mars, pendant trois heures, au congrès de la cellule Halfaouine-Bab Souika à Tunis et en prenant la parole, selon le mode direct et simple qu'il aime, devant les militants réunis devant lui. Après avoir évoqué le passé héroïque de la lutte pour l'indépendance, il insista sur le système de la démocratie directe en Tunisie et sur la nécessité de ne pas céder à la tentation de la revendication perpétuelle, mais d'élaborer des programmes positifs et précis dans des délais déterminés, avec la participation de tous les militants. « Ainsi, disait-il, la cellule devient un corps

(9) *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1965, p. 168.

de volontaires responsables ». Il parla aussi naturellement des élections dans les cellules et exprima l'avis que le nombre des candidats devrait être au moins le double de celui des sièges à pourvoir, afin que les militants pussent exercer un véritable choix. Les candidats éliminés ne devraient en concevoir aucune rancœur, mais continuer à travailler du même cœur à la tâche commune.

Pendant plus de deux semaines à partir du 14 septembre diverses personnalités de premier plan, comme MM. Ben Salah, Masmoudi, Bahi Ladgham, Mongi Slim, etc., ont présidé les congrès des comités de coordination régionaux du P.S.D., nouvelle occasion pour les dirigeants de l'Etat et du Parti de prendre contact une fois de plus avec les militants sur place.

Le 30 mai, M. Ahmed Tlili, qui était revenu en Tunisie le 25 mars, à la suite de la maladie du Président, fut réintégré dans le P.S.D. Il devait mourir quelques semaines plus tard à Paris (26 juin) des suites d'une opération chirurgicale. Ses funérailles eurent lieu à Tunis le lendemain au milieu d'un grand concours de foule; son éloge funèbre fut prononcé par M. Bahi Ladgham. Né en 1916 à Gafsa, Ahmed Tlili avait milité de très bonne heure dans les rangs du Destour et de l'U.G.T.T., était devenu l'un des proches compagnons de lutte du président Bourguiba, avait été élu secrétaire général de l'U.G.T.T. en 1956 et avait exercé cette fonction jusqu'en 1963, date à laquelle il fut remplacé par M. Habib Achour. Dès lors il s'était tenu en marge de la vie politique et avait même fait acte d'opposition en 1965. Aussitôt après avoir fait réintégrer Tlili dans le P.S.D., le Président fit décider l'annulation des sanctions financières infligées à M. Habib Achour (10) et le 31 décembre, par grâce présidentielle, les effets du jugement prononcé contre lui furent déclarés nuls. M. Bourguiba manifestait ainsi le désir de ne pas rester brouillé avec ses anciens compagnons de lutte; peut-être avait-il aussi le désir de montrer sa bienveillance aux milieux de l'U.G.T.T.

On ne saurait tout à fait passer sous silence l'affaire Smadja, bien qu'elle n'ait pas eu d'influence sur la vie politique de la Tunisie. M. Henri Smadja, homme d'affaires et propriétaire du journal français *Combat*, fut interpellé le 23 mars à Tunis où il conservait d'importants intérêts pour trafic de devises. Il fut mis en état d'arrestation le 1^{er} avril et ses biens tunisiens mis sous séquestre le 3. Il fut condamné le 10 mai à 32 mois et 10 jours de prison et à une amende de 2 300 000 dinars. L'affaire se termina le 15 juillet par une transaction : M. Smadja fut libéré et put rentrer en France moyennant l'abandon de tous les biens qu'il possédait en Tunisie. Le 9 septembre, *Le Petit Matin* cessa sa publication pour raison financière. Le 1^{er} mai M^{me} Ben Brahem, correspondante du journal *Le Monde*, qui avait été privée de sa carte professionnelle à la suite des manifestations estudiantines de décembre 1966, fut de nouveau autorisée à exercer son activité journalistique, à la suite d'une mesure de grâce prise par le Président.

Le 22 juin, M. Tahar Belkhodja, chef de cabinet de M. Ahmed Ben Salah, secrétaire d'Etat au Plan, fut nommé directeur général de la Sûreté Nationale, après réorganisation de cet important service. En installant le

(10) Cf. *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1966, p. 244.

lendemain le nouveau directeur, M. Beji Caïd Essebsi, ministre de l'intérieur a donné quelques indications sur la coordination de la police et de la Garde nationale et a tenu à ajouter : « Le maintien de l'ordre et de la sécurité en Tunisie se fondent non pas sur un régime policier ou une police omniprésente, mais sur l'adhésion du peuple, la confiance dont il entoure le régime, la cohésion entre la base et le sommet, la nette conscience qu'ont les citoyens de la nécessité pour notre société socialiste destourienne de travailler dans l'ordre et la discipline pour construire un avenir meilleur ».

LIBYE

Si l'on met à part les incidents provoqués par les étudiants en février et les répercussions de la « guerre des six jours », la vie politique libyenne n'a pas été mouvementée en 1967.

Toutefois le gouvernement a été modifié à trois reprises. Le gouvernement en fonction depuis le 2 octobre 1965 (11) fut remplacé le 4 avril par un nouveau cabinet présidé comme auparavant par M. Hussein Maziq, mais qui apportait de nombreux changements à l'équipe précédemment au pouvoir : huit ministres étaient nouveaux, plusieurs autres changeaient de portefeuille.

Un nouveau remaniement ministériel eut lieu le 2 juillet, à la demande du Premier ministre qui avait présenté sa démission au Roi le 28 juin pour raison de santé, mais en réalité, semble-t-il, parce qu'il n'approuvait pas la reprise des exportations de pétrole. Cette fois, le ministère demeurait le même, à ceci près que deux ministres permutaient. Le nouveau Premier ministre fut M. Abdelqader Badir, précédemment ministre de l'Habitat.

Le troisième remaniement ministériel prit place le 29 octobre : M. Abdelhamid Baccouche était appelé aux fonctions de Premier ministre, abandonnant le portefeuille de la justice qu'il détenait dans les deux précédents cabinets; mais la moitié environ des ministres n'appartenaient pas aux deux précédents cabinets. Tous les ministères furent installés à Beida le 28 août.

Le Parlement exerça ses fonctions de manière normale. Il faut cependant signaler que le nombre des sénateurs fut porté de 24 à 42 par décret royal du 30 mars et qu'en conséquence, dix-huit nouveaux sénateurs furent nommés.

Le budget fut discuté par le Parlement au début de mars et approuvé par le Roi le 18, ainsi que le budget du plan quinquennal de développement. Une loi sur le service militaire obligatoire fut votée par la Chambre des députés le 13 mars et approuvée à l'unanimité par le Sénat le 16 avril. Elle fut promulguée le 10 mai : sauf cas exceptionnel, cette obligation était imposée à tous les Libyens du sexe masculin de dix-huit à trente-deux ans pour seize mois; les étudiants pouvaient naturellement bénéficier d'un sursis

(11) Cf. *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1965, p. 661.

d'appel. Dès la fin de juillet d'ailleurs des mesures furent prises pour renforcer l'armée libyenne, à cause de l'évacuation des bases militaires anglaises et américaines.

Le Roi s'absenta du 2 au 30 septembre pour se reposer en Turquie; la régence fut exercée pendant ce temps-là par le prince héritier qui participe de plus en plus au pouvoir et représente le Roi en nombre de cas.

Une réorganisation de l'administration régionale prit place le 8 septembre. Elle avait pour but de renforcer les pouvoirs des préfets sur les différents services administratifs de leur circonscription. Un peu plus tard, les nominations et le recrutement furent suspendus par mesure d'économie, car le budget libyen avait beaucoup pâti de la « guerre des six jours », puisqu'elle avait considérablement réduit les exportations de pétrole.

On peut encore signaler au début de janvier l'institution d'allocations pour les pauvres et les infirmes, la publication à Benghazi le 16 juin du premier quotidien de langue anglaise, *The Libyan Times*, et la libyanisation d'une quatrième banque, Misr Bank of Libya, qui devint The Arab Nahda Bank.

La rareté de ces nouvelles prouve peut-être que, comme tout peuple heureux, la Libye n'a pas d'histoire; mais elle témoigne surtout de la rareté des documents relatifs à la politique intérieure du pays, en contraste avec les données nombreuses qui sont fournies en matière économique, en ce qui concerne le pétrole notamment, et en matière de politique internationale.

Roger LE TOURNEAU.